

> ENTRETIEN

BERNARD DESCREUX,
DIRECTEUR DES FINANCEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE
EDF

« ...au cœur de la transition énergétique... »

Pouvez-vous établir la fiche signalétique d'EDF ?

Fondé il y a soixante-quinze ans, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électricité : la production, le transport, la distribution, le négoce, ainsi que la vente d'énergie et les services énergétiques. Le groupe est un des leaders des énergies bas carbone dans le monde grâce à un mix de production diversifié et à 90 % sans CO₂, basé principalement sur les énergies nucléaire et renouvelables, y compris l'hydraulique. Aujourd'hui, EDF est le plus grand exploitant nucléaire dans le monde et leader européen des énergies renouvelables. EDF investit dans de nouvelles technologies bas carbone, comme l'hydrogène vert, et de nouveaux usages de l'électricité permettant de décarboner les secteurs les plus émetteurs de CO₂ comme le transport et le bâtiment. Le groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 38 millions de clients dans le monde dont 28,7 millions en France. Coté à la Bourse de Paris – désormais Euronext Paris –, le groupe, qui emploie quelque 165 000 salariés, a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 69 milliards d'euros, un résultat brut d'exploitation de plus de 16 milliards et ses investissements nets se sont élevés à 14 milliards. L'endettement net se monte à 41 milliards d'euros, tandis que la maturité moyenne de la dette se situe à 15,3 ans.



Votre entreprise, compte tenu de son secteur d'activité, se trouve au cœur de la transition climatique...

C'est le cas mais EDF n'a pas attendu les accords de Paris sur le climat, en 2015, pour s'engager dans la transition énergétique - l'entreprise vise le statut d'énergéticien bas carbone de référence - et, plus généralement, pour mettre en œuvre une politique de RSE [responsabilité sociale de l'entreprise, Ndlr] ambitieuse. Depuis l'assemblée générale des actionnaires de 2020, cela a été réaffirmé dans la raison d'être de l'entreprise et figure désormais dans ses statuts. Quoi qu'il en soit, la lutte contre le réchauffement climatique n'est plus une mode et ne peut plus se réduire à une compétition où les acteurs, et au premier chef les entreprises, pourraient se contenter d'effets de manche : l'Union européenne s'est dotée d'un premier arsenal législatif qui comporte une nomenclature des activités durables, des textes faisant obligation à la fois aux investisseurs de publier des bilans réguliers

des risques de transition [dépréciation de certains actifs, Ndlr] et physiques embarqués dans leurs portefeuilles, et aux entreprises de publier des données extra-financières d'impact dû à et sur le changement climatique. L'objectif de la Commission est le suivant : en l'absence de taxation du carbone, financer les secteurs qui émettent le moins de gaz à effet de serre et aider les gros émetteurs de CO₂ à négocier le virage bas carbone, ce qui nécessite des investissements considérables. EDF, qui a toujours été en pointe en matière de politique sociale, l'est aussi dans le domaine de la transition énergétique, comme l'attestent les scores que nous attribue l'agence de notation extra-financière Moody's-Vigeo ou encore l'appartenance à l'indice CAC 40 ESG [le groupe est sorti du CAC 40 en 2015, Ndlr].

Comment cet engagement se traduit-il dans les financements ?

Nous avons été le premier émetteur privé français d'obligations vertes, en 2013, et avons ensuite sollicité cinq fois les investisseurs, pour un montant total de 6,9 milliards d'euros. Les fonds levés sont affectés à des investissements dans les énergies renouvelables et à des centaines de projets dans nos sites hydrauliques notamment liés à la protection de la biodiversité. En 2020, sur 4,5 milliards d'euros levés sur les marchés obligataires, 2,5 milliards l'ont été sous forme d'obligations vertes. Cette année, en mai, nous avons émis une obligation sociale hybride – il s'est agi

d'une première mondiale pour une entreprise -, notée Baa3, BB-, BBB, d'un montant de 1,25 milliard d'euros, dont le coupon initial est ressorti à 2,625 %. Les fonds seront affectés à des commandes passées par EDF auprès des PME impliquées dans la maintenance du réseau de production et de distribution ; ils reflètent l'engagement du groupe en matière de développement des territoires et des filières industrielles. Toujours en faveur des PME/TPE, dans le cadre de notre programme d'affacturage inversé, nous venons de mettre au point, avec BNP Paribas Factor et la société de conseil EcoVadis [évaluation des politiques RSE, Ndlr] un dispositif qui permet à celles affichant les meilleurs scores de RSE de bénéficier de financements à des taux d'intérêt bonifiés.

Y a-t-il aussi des financements bancaires verts ?

C'est un domaine où EDF a également été pionnier avec un crédit syndiqué accordé par un pool de vingt-quatre banques de 10 milliards d'euros, non tiré, dont la rémunération est indexée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Et depuis peu, s'agissant des lignes de crédit bilatérales, nous demandons à nos prêteurs de choisir eux-mêmes les indicateurs clés qui leur semblent les plus pertinents : outre notre trajectoire de réduction d'intensité carbone, par exemple, l'électrification de notre flotte automobile.

L'ESG est davantage qu'une mode, dites-vous : sera-t-il la nouvelle norme dans l'évaluation des entreprises ?

Le suivi des critères ESG gagne chaque jour du terrain : c'est, par exemple, un filtre d'analyse de plus en plus fréquent dans les appels d'offres. On se trouve en ce moment dans une phase d'intégration des données extra-financières



à l'analyse de la qualité de crédit des entreprises et cela ne se fait pas sans frottements. On constate notamment que les agences de notation traditionnelles n'adoptent pas toutes les mêmes approches à l'égard de cette intégration, ou encore que s'il y a une forte convergence des notes accordées par ces agences, ce n'est pas le cas pour les analyses effectuées par les agences de notation extra-financière. Compte tenu de l'importance qu'elles ont acquies, il faut probablement que les agences de notation extra-financière soient réglementées et relèvent d'une tutelle qui pourrait être l'Autorité européenne des marchés financiers - Esma en anglais -, mais cela favorisera les acteurs existants et déjà bien implantés. On assiste, par ailleurs, à un renchérissement important du coût des données extra-financières, tant pour les entreprises qui les produisent que pour les investisseurs qui doivent les acquérir, phénomène auquel on pourrait remédier avec un modèle

coopératif permis par l'effort européen de standardisation.

Quel est le modèle d'organisation de la trésorerie groupe ?

C'est un modèle plutôt décentralisé où la trésorerie groupe intervient en soutien des filiales, qui sont, en dernier ressort, maîtresses et responsables de leurs choix. Nous essayons d'avoir le meilleur des deux mondes : d'un côté, au siège, une équipe de professionnels au fait des meilleures pratiques professionnelles, de l'autre des financiers dans les entités opérationnelles qui sont les mieux placés pour déterminer ce qui correspond à leurs besoins. Pour ma part, j'anime une communauté de trésoriers qui se compose d'une centaine de membres : une quarantaine de professionnels en central - quinze pour les financements et la gestion des risques financiers, vingt-cinq pour la relation bancaire et les flux - et nos correspondants dans les directions financières des filiales. ■

Bernard Descreux

Directeur des financements et de la trésorerie groupe, EDF, depuis deux ans

Directeur de la division « gestion d'actifs », EDF, huit ans
Différentes fonctions (dont responsable des investissements) à La Banque Postale Asset Management, vingt-deux ans
Gérant obligataire, Indosuez, trois ans

Ecole Centrale (Paris), filière « ingénieur-économiste »
Actuaire (CEA), analyste-financier (SFAF)